

Le 27 mai 2014

M. Stéphane Bilodeau, président
Ordre des ingénieurs du Québec



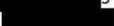
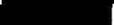
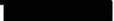
Objet : Rencontre avec les membres du conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Monsieur le Président,

Par la présente, je donne suite à la lettre que la ministre de la Justice, M^{me} Stéphanie Vallée, m'adressait le 26 mai 2014, dont vous avez reçu copie.

Vous vous rappellerez sans doute que, dans la lettre que j'adressais à votre prédécesseur le 5 décembre 2013 ainsi qu'au cours de ma rencontre avec les membres du conseil d'administration qui a suivi, le 30 janvier 2014, j'ai évoqué à maintes reprises les devoirs et les responsabilités qui incombent aux administrateurs d'un ordre professionnel à l'égard du rôle essentiel qu'ils doivent jouer dans l'accomplissement de la mission de protection du public que leur a confié le législateur.

Vous aurez compris que les turbulences que traversent les instances de l'Ordre des ingénieurs depuis déjà un certain temps justifient que la ministre et l'Office requièrent toute l'information nécessaire pour faire la lumière sur les dessous d'une situation qui est maintenant jugée très préoccupante, notamment depuis la tenue de l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'Ordre le 6 mai dernier.


Téléphone : 
Sans frais : 
Télécopieur : 

Conformément à la demande expresse de la ministre de lui faire rapport, l'Office convoque tous les administrateurs de l'Ordre à une rencontre qui doit se tenir au plus tard le 30 mai 2014. Cette convocation vise tous les administrateurs qui sont actuellement en fonction, ainsi que les nouveaux élus ou nommés qui entreront en fonction prochainement.

Au cours de cette rencontre, je m'attends à ce qu'on présente à l'Office un état exhaustif de la situation financière de l'Ordre, notamment quant à sa capacité, autant que sur la volonté de ses administrateurs et dirigeants, à remplir les devoirs que leur impose le *Code des professions* (chapitre C-26).

Il s'agit plus spécialement d'informer l'Office des mesures que les administrateurs entendent prendre pour assumer pleinement la mission de protection du public que la loi délègue à l'Ordre afin que ce dernier soit en mesure de disposer de tous les instruments réglementaires requis et des ressources humaines et financières suffisantes pour que les mécanismes prévus par la loi soient mis en place et appliqués de manière efficace dans les meilleurs délais.

L'Office veut aussi que les administrateurs lui indiquent précisément comment ils entendent disposer des décisions prises par les membres réunis en assemblée générale extraordinaire le 6 mai dernier.

Dans ce contexte, je sollicite par la présente votre habituelle collaboration afin transmettre cette convocation et de réunir, d'ici le 30 mai 2014, les administrateurs actuels, ceux du contingent d'administrateurs nouvellement élus ainsi que ceux nommés par l'Office.

Malgré les délais très courts qui nous sont impartis, je suis persuadé que vous saurez convaincre les administrateurs actuels et ceux qui entreront prochainement en fonction d'être présents à cette rencontre de la plus haute importance.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Jean Paul Dutrisac